



Etude socio-économique de l'interface entre développement territorial et Natura 2000

RESUME : *L'objectif de cette étude est de montrer que, sur les seize sites du programme LIFE Nature et Territoire en région Rhône-Alpes, la démarche Natura 2000 a été plus ou moins appropriée par les acteurs locaux dans une dynamique de territoire, certains facteurs contribuant à expliquer cette appropriation constructive de Natura 2000. La finalité de cette étude est de vérifier comment les espaces naturels et la biodiversité peuvent être considérés par les acteurs locaux comme une ressource pour le développement local des territoires.*

LE PROGRAMME LIFE NATURE ET TERRITOIRES

Ce programme de quatre années, retenu en 2004 par la Commission européenne, aborde Natura 2000 avec le regard des acteurs de chaque territoire. Il construit une nouvelle approche de la prise en compte des enjeux liés aux espaces naturels. Sa force repose sur la fédération d'expériences où les collectivités et socio-professionnels s'approprient leurs espaces naturels comme une ressource pour le développement territorial, tout en assurant la préservation de la biodiversité.

Le Life en chiffres : 16 sites répartis sur la région Rhône-Alpes ; 25 partenaires et 50 actions ; 16 comités de pilotage locaux et un comité régional ; 1 coordonnateur régional ; 2.8 millions d'euros de budget.

ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE DE L'INTERFACE ENTRE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET NATURA 2000

La logique Natura 2000 est encore mal comprise. Sa mise en œuvre bloque souvent sur la perception négative que suscite cette procédure depuis son origine. Cependant, il existe une diversité d'attitudes face à Natura 2000 : certains acteurs locaux sont très réticents face à cette démarche, d'autres l'ont réellement appropriée dans une dynamique de territoire.

Deux questions émergent de ce constat :

- Quels sont les facteurs intervenant sur l'appropriation constructive de Natura 2000 ?
- Et, dans le cas où les acteurs locaux s'impliquent dans un tel projet de territoire, pour quelles raisons font-ils des espaces naturels une ressource pour le développement ?

Deux hypothèses de travail ont été formulées à partir des échanges entre les membres du comité scientifique du programme Life Nature et Territoires qui s'est réuni le 25 mars 2005 à Chambéry :

❖ 1^{ère} hypothèse : l'appropriation de Natura 2000 en tant que dynamique de territoire dépend de quatre grands types de facteurs :

- **La place et la fonction du site dans le territoire**

Un site, par ses caractéristiques propres, peut contribuer à l'appropriation de Natura 2000. Plusieurs paramètres pourraient justifier l'influence de ce facteur : la taille du site Natura 2000 et autres caractéristiques (foncier...) ; la situation géographique ; une localisation péri-urbaine ; l'objet de la gestion (types d'agriculture, de sylviculture, modes de gestion de l'eau présents sur le territoire...) ; la fréquentation touristique ; les autres enjeux patrimoniaux...

- **Le développement local du territoire**

Ce facteur explicatif suggère que des territoires en difficulté économique et à la recherche d'un nouvel équilibre, cherchent à valoriser des ressources territoriales diversifiées et misent sur la complémentarité entre les diverses activités induites (discussions du séminaire « espaces naturels et biodiversité : une ressource territoriale », 2004). L'hypothèse que ces territoires s'approprient mieux Natura 2000 serait donc à tester. La réciproque serait aussi à vérifier : est ce que des territoires qui misent totalement, et avec succès, sur un mode de développement unique (tourisme de neige, production forestière, agriculture, urbanisation et développement des infrastructures), n'ont-ils pas plus de difficulté à accepter Natura 2000 qui apparaît alors comme un obstacle au mode de développement choisi ?

Le concept de « panier de biens » décrit par B. PECQUEUR (2000) suggère que sur un territoire déterminé, un panier de biens peut se constituer. Il est composé de divers produits (biens et services complémentaires) et d'un produit leader qui tire le prix des autres. De cette manière, le consommateur, à l'occasion de l'acquisition d'un produit de qualité territoriale, découvre la spécificité des autres produits issus de la production locale. L'hypothèse à tester ici serait que lorsque les espaces naturels et la biodiversité font partie de ce panier, les acteurs locaux s'approprient mieux Natura 2000 dans une dynamique de territoire, car cet outil pourrait dégager une certaine image de qualité qui influencerait sur l'ensemble des biens constituant le panier.

- **L'histoire locale de la conservation des espaces naturels**

Des démarches passées de conservation des espaces naturels sur le site ou des projets d'aménagement anciens ou en cours pourraient justifier une appropriation constructive de Natura 2000. Par exemple, sur un site déjà pourvu de mesures de conservation (réglementaires ou contractuelles), les acteurs locaux pourraient percevoir Natura 2000 comme une protection nouvelle impliquant des contraintes supplémentaires, qui n'aurait aucune raison d'être dans la dynamique du territoire. Et, sur les sites dépourvus de mesures réglementaires, Natura 2000 serait perçu comme un moyen nécessaire de conservation d'un milieu, favorisant ainsi un développement de territoire.

- **La construction du projet par les acteurs locaux**

Les attentes des acteurs, leurs habitudes de travail, leur coopération face au projet pourraient influencer sur la construction de Natura 2000 et par là même son appropriation. Par exemple, sur un site où il y a un fort portage politique, les acteurs locaux seraient plus enclins à s'approprier la démarche Natura 2000 en tant que dynamique de territoire. Le mode de gouvernance territoriale est donc très important.

❖ 2^{ème} hypothèse : lorsque les acteurs locaux se sont appropriés la logique de Natura 2000 comme une dynamique de territoire, ils considèrent alors les espaces naturels comme une ressource pour le développement.

La notion de ressource n'est pas ici analysée comme simple paramètre de production, mais il s'agit de prendre en compte le contexte dans lequel elle est produite. Sont donc ici prises en compte les conditions « hors marché » dans des dynamiques de construction.

Tous les espaces ont à leur disposition un potentiel de ressources qui peuvent être révélées ou valorisées. La valorisation des ressources, à l'échelle territoriale, peut engendrer un certain développement et une attractivité des espaces. Dans cette optique, « *l'environnement fait figure d'instrument apparaissant à la fois comme un produit et un moteur du développement des territoires* » (ANGEON V., CARON A., 2004). C'est dans ce cadre que cette hypothèse a été formulée

LA METHODOLOGIE APPLIQUEE POUR CETTE ETUDE :

- **Recueil de données quantitatives et descriptives des sites**

- Elaboration d'une liste de critères (caractéristiques du territoire, histoire et construction du projet, configuration sociale et jeu d'acteurs...)
- Recueil d'information (données statistiques, entretiens opérateur, documents d'objectifs ...)

↳ Création d'une fiche site pour chaque site

- **Entretiens réalisés auprès des acteurs locaux**

- Constitution de l'échantillon : 6 catégories d'acteurs interrogés (agriculteurs, chasseurs, forestiers, élus communaux, élus à plus vaste échelle, acteurs liés au monde du tourisme)
- Taille de l'échantillon : 2 à 3 personnes par site
- Réalisation d'un guide d'entretien sous la forme d'un entretien semi-directif

↳ 33 acteurs locaux ont été interrogés. Au total, avec les 12 opérateurs, 45 entretiens ont été réalisés.

- **Traitement de données**

- Analyse croisée des données quantitatives et descriptives et des propos des interviewés

↳ Création d'une fiche synthèse pour chaque site

⒫ Création d'un tableau récapitulatif pour les 16 sites

• Discussion des hypothèses

- Elaboration de configurations types en fonction du degré d'appropriation de Natura 2000

⒫ Discussion des hypothèses

Biais et limites de la méthode :

- Nombre d'entretiens réalisés (2 à 3 personnes par site) insuffisant
- Stade d'avancement dans la procédure Natura 2000 différent d'un site à l'autre
- Biais relatif aux personnes interrogées
- Biais de l'observateur

RESULTATS OBTENUS :

Le travail d'analyse des résultats repose sur la mise en place d'un tableau récapitulatif des 16 sites étudiés. Ce tableau récapitulatif reprend les points suivants :

Place et fonction du site	Taille du site	Le site est caractérisé de petit, grand ou moyen en comparaison avec les 15 autres sites.
	Tourisme et fréquentation	Le tourisme et la fréquentation sont caractérisés de faible, moyen ou fort. Il s'agit bien ici du tourisme et de la fréquentation présents au sein même du site et non pas sur le territoire.
	Foncier	La propriété foncière du site est identifiée (communale, domaniale, privée, morcelée...)
	Enjeux	Les enjeux du site Natura 2000 sont identifiés (gestion de l'eau, conservation, forestier, pastoral, touristique...)
Développement local	Situation géographique	Le territoire est caractérisé en fonction de sa situation, à savoir s'il se situe en plaine ou en montagne
	Développement local du territoire	Les grandes évolutions du territoire (déprise, zone d'urbanisation...) et les activités économiques dominantes (agriculture, forêt, tourisme...) sont appréhendées
	Importance du site / enjeux économiques du territoire	Les enjeux du site Natura 2000 (en terme de surface, de flux économique, de nombre de visiteurs...) sont évalués par rapport aux enjeux économiques du territoire et sont caractérisés d'importants, marginaux ou modérés.
Histoire locale de préservation des espaces naturels	Autres mesures	Une liste quasi exhaustive des mesures de protection qui concernent le site est établie. Ces mesures peuvent être réglementaires (de type réserve naturelle) ou bien contractuelles (de type PNR, charte forestière de territoire...). Elles peuvent être également partielles (si elles ne concernent qu'une partie du site) ou totales (si la superficie totale du site est visée par ces mesures).
	Insertion de Natura 2000	L'insertion de Natura 2000 dans l'histoire locale de la préservation des espaces naturels est appréhendée. A savoir si des démarches de protection avaient déjà été engagées au préalable.
Construction du projet par les acteurs locaux	Avancement du document d'objectifs	L'état d'avancement de la procédure Natura 2000 peut varier d'un site à l'autre. On cherche donc ici à savoir si le document d'objectifs est validé ou non.
	Acceptation / appropriation	Le niveau d'acceptation et d'appropriation de Natura 2000 par les acteurs locaux est évalué (bonne, difficile, progresse). Ces catégories sont le résultat de l'interprétation des entretiens réalisés auprès des acteurs locaux concernés par les sites.
	Habitude de travail	Les habitudes de travail entre les acteurs locaux, les partenariats existants... sont évalués. Ces critères sont également le résultat de l'interprétation des différents entretiens réalisés.
Objectifs majeurs		L'utilisation et la perception de l'outil Natura 2000 sont appréhendées. A savoir s'il s'agit d'un outil pour le développement, un outil de conservation, un outil de maintien des activités, un label de qualité pour des productions fortement territorialisées (fromage du site Natura 2000...)...

Le tableau ci-après sert de base pour établir des configurations types en fonction du degré d'appropriation de l'outil Natura 2000 dans une dynamique de territoire.

Tableau récapitulatif des résultats :

	Place et fonction du site				Développement local			Histoire locale de préservation des espaces naturels		Construction du projet par les acteurs locaux			Objectifs majeurs (selon les acteurs interrogés)
	Taille du site	Tourisme et fréquentation	Foncier	Enjeux	Situation géographique	Développement local du territoire	importance du site / enjeux économiques du territoire	Autres mesures	Insertion de Natura 2000	Avancement du DOCOB	Acceptation / Appropriation	Habitude de travail	
Albanais	400 ha (petit)	Faible à moyen	Communal	Gestion de l'eau Conservation	Plaine	Agriculture performante Pression d'urbanisation	Marginal	Réglementaires partielles (APPB) SCOT	Natura 2000 s'inscrit dans la continuité d'un travail de conservation des étangs de Crosagny Beaumont	DOCOB validé en 2004	Bonne / Bonne	oui	Outil de protection Outil de développement
Bauges	15 650 ha (le plus grand site)	Faible	Majorité publique (2/3), privés (1/3)	Forestiers et pastoraux	Montagne	Territoire rural Agriculture de label	Important	Réglementaires partielles (RN) Contractuelles totales (PNR)	Natura 2000 s'inscrit dans la continuité d'un travail de conservation des espaces naturels	DOCOB validé en 2004-2005	Bonne / Bonne	moyen	Outil de protection Outil de maintien des activités Outil pour le développement
Charmant Som	2 132 ha (moyen)	Faible	Domanial	Forestiers et pastoraux Touristiques	Montagne	Territoire rural Pression d'urbanisation Economie de ski	Important	Contractuelles partielles (PNR)	Natura 2000 apparaît comme une nouvelle forme de protection du Charmant Som	DOCOB à valider courant 2005	Bonne / Bonne	moyen	Outil de protection Outil de maintien des activités
Crussol	350 ha (petit)	Fort	Majorité communale	Touristique Conservation	Plaine	Territoire péri-urbain Pression d'urbanisation	Marginal	Réglementaire partielle (site classé) SCOT	Natura 2000 apparaît comme une nouvelle forme de protection du massif de Crussol	DOCOB validé en 2002 Nombreuses actions réalisées	Bonne / Bonne	moyen	Outil de protection
Hautes Chaumes du Forez	5 300 ha (grand)	Faible	Majorité privé	Agricoles	Montagne	Territoire rural Agriculture performante et de label Récente déprise agricole	Important	Réglementaires partielles (RN) Contractuelles partielles (OLAE) ENS	Natura 2000 apparaît à la suite d'un long travail engagé par les agriculteurs	DOCOB en cours de réalisation	Bonne / Bonne	oui	Outil de maintien des activités Opportunité financière
Iles du haut Rhône	273 ha (petit)	Nul	Majorité communale	Conservation	Plaine	Territoire péri-urbain Pression d'urbanisation	Marginal	Réglementaire totale (RN) Contractuelles totales (gestion de l'eau)	Natura 2000 s'inscrit dans la continuité d'un travail de conservation des espaces naturels et permet de financer des actions du plan de gestion de la Réserve	DOCOB pas encore commencé	Bonne / Bonne	oui	Outil de protection Outil de développement Opportunité financière
Jura	12 780 ha (grand)	Faible à moyen	Majorité Communale (70%), privés (30%)	Forestiers et pastoraux	Montagne	Agriculture performante et de label Pression d'urbanisation Economie de ski Déclin des activités agricoles et forestières	Modéré	Réglementaires partielles (RN) Contractuelles totales (PNR) ENS	Natura 2000 arrive après une longue démarche de classement des espaces naturels	DOCOB à valider courant 2005	Difficile / Progressive	oui	Nouvelle couche de protection (imposée) Outil de maintien des activités Opportunité de financements
Lac Annecy	188 ha (petit)	Faible	Majorité privés	Gestion de l'eau	Plaine	Fort développement touristique Pression d'urbanisation	Marginal	Réglementaires totales (APPB + RN)	Natura 2000 arrive après une longue démarche de classement des espaces naturels	DOCOB en cours de réalisation	Difficile / Progressive	non	Nouvelle couche de protection (imposée)
Le Grand Lemps	805 ha (petit)	Faible	Majorité Privés	Agricoles Gestion de l'eau	Plaine	Territoire rural Agriculture performante	Important	Réglementaires partielles (RN)	Natura 2000 arrive après une longue démarche de classement des espaces naturels RN mal vécue	DOCOB validé en 2005	Très difficile / Très difficile	non	Nouvelle couche de protection (imposée)
Mézenc	700 ha (petit)	Fort	Etat, communal	Touristiques	Montagne	Territoire rural Forte déprise	Marginal	Réglementaire totale Contractuelles totales (PNR)	Natura 2000 arrive après une longue démarche de classement des espaces naturels Site classé mal vécu	DOCOB non commencé	Très difficile / Progressive	non	Nouvelle couche de protection (imposée)
Molière	1000 ha (moyen)	Moyen	Communal	Forestiers Pastoraux Conservation	Montagne	Territoire rural A proximité de l'agglomération de Grenoble	Important	Contractuelle total (PNR) ENS	Natura 2000 s'inscrit dans la continuité d'un travail de conservation des espaces naturels et est une nouvelle forme de protection	DOCOB validé en 2005	Bonne / Bonne	oui	Outil de protection Outil de maintien des activités
Mont de Grange - Cornettes de Bise	2 800 ha (moyen)	Moyen	Majorité communale	Forestiers Pastoraux	Montagne	Territoire rural Economie de ski Tourisme estival	Modéré	Réglementaires totales (APPB) Contractuelle totale (CFT)	Natura 2000 arrive après une longue démarche de classement des espaces naturels	DOCOB en cours de réalisation	Difficile / Progressive	oui	Nouvelle couche de protection (imposée) Outil de maintien des activités Outil de développement
Obiou - Gorges de la Souloise	3 730 ha (moyen)	Faible	Majorité communale (60%), Etat (30%), privés (10%)	Forestiers Pastoraux	Montagne	Territoire rural Forte déprise	Modéré	Contractuelles totales (gestion de l'eau)	Projet de réserve naturelle qui n'a pas abouti car les acteurs locaux étaient contre. Rejet de Natura 2000 Acceptation du Life N et T	DOCOB en cours de réalisation	Très difficile mais acceptation du LIFE / Très difficile mais appropriation du LIFE	non	Outil de maintien des activités Outil de développement Outil financier
Saisies	290 ha (petit)	Fort	Communal	Gestion de l'eau Forestiers Touristiques	Montagne	Territoire rural Economie de ski Tourisme estival	Important	Réglementaires partielles (APPB) Contrats Natura 2000	Natura 2000 s'inscrit dans la continuité d'un travail de conservation des espaces naturels	DOCOB validé en 1999 Nombreuses actions réalisées	Bonne / Bonne	oui	Outil de développement
Tanargue	1 500 ha (moyen)	Faible	Privés et Etat	Forestiers Pastoraux Touristiques	Montagne	Territoire rural Déprise Economie de ski	Important	Contractuelles totales (PNR et gestion de l'eau) ENS	Territoire préservé par mesures de gestion de l'eau Natura 2000 vient à la suite de cette préservation	DOCOB à valider courant 2005	Bonne à Difficile / Progressive	oui	Outil de maintien des activités Outil de développement
Valdrôme	500 ha (petit)	Fort	Communal, Etat	Forestiers Pastoraux Touristiques	Montagne	Territoire rural Déprise Economie de ski Tourisme estival	Important	ENS	Aucune autre expérience similaire au préalable Natura 2000 a servi de test pour les autres sites du département	DOCOB validé en 2002 Nombreuses actions réalisées	Bonne / Bonne	oui	Outil de maintien des activités Outil de développement

❖ Les configurations types :

L'appropriation de Natura 2000 peut être qualifiée de bonne, lorsque, sur un site, tous les acteurs interrogés conçoivent cet outil comme une opportunité de valorisation du site, lorsqu'il n'y a pas eu de problèmes pour la mise en place ou pour la rédaction du DOCOB et lorsque les acteurs locaux sont directement impliqués dans la gestion du site...

Suite à l'analyse du tableau récapitulatif, trois grands cas ont donc pu être établis en fonction du degré d'appropriation de Natura 2000 par les acteurs locaux :

- **Cas où il y a un blocage de la part des acteurs locaux vis à vis de l'outil Natura 2000 et où aucune appropriation constructive n'a eu lieu.** (cas du site du Grand Lemps, de l'Obiou Gorges de la Souloise et du Mézenc).

Remarque : Le cas du site de l'Obiou Gorges de la Souloise est un problème plus complexe car les acteurs locaux semblent s'être assez bien appropriés la logique du programme LIFE Nature et Territoires alors qu'ils refusent catégoriquement la procédure Natura 2000, ce qui semble assez paradoxal

- **Cas où les acteurs locaux ont eu au départ quelques réticences face à l'outil Natura 2000 mais où l'appropriation progresse.** (cas du site du Tanargue, de la Cluse du lac d'Annecy, des Haute chaîne du Jura et de Mont grange, Cornettes de Bise)
- **Et le cas où les acteurs locaux ont très bien accepté la logique de Natura 2000 et se l'approprient de manière constructive contribuant ainsi aux dynamiques du territoire.** (cas du site de l'Albanais, des Bauges, du Charmant Som, de Crussol, des hautes chaumes du Forez, des Iles du Haut Rhône, de Molière, des Saisies et de Valdrôme)

Après avoir admis cette classification, il est nécessaire de rechercher si les facteurs évoqués au départ peuvent expliquer une telle classification.

❖ Discussion des hypothèses :

1^{ère} hypothèse : l'appropriation de Natura 2000 en tant que dynamique de territoire dépend de quatre grands types de facteurs

- **La place et la fonction du site**

Il s'est avéré que ce facteur ne semblait pas déterminant dans l'appropriation constructive de Natura 2000 par les acteurs locaux. Cependant, quelques points paraissent jouer un rôle non négligeable. En effet, pour les 9 sites où il y a eu une appropriation constructive de l'outil Natura 2000 par les acteurs locaux, on peut distinguer deux cas bien distincts selon le contexte socio-économique.

- Les sites de Crussol, de l'Albanais et des Iles du haut Rhône sont des sites de plaine soumis à une forte pression foncière. Natura 2000 est utilisé pour résister à l'urbanisation croissante et à une fréquentation anarchique, et offre aux habitants un espace de loisirs et de verdure.

- Les 6 autres sites (Bauges, Molière, Charmant Som, Valdrôme, Saisies et hautes chaumes du Forez) sont quant à eux des sites de montagne. Ce sont des territoires ruraux où les activités agrosylvo-pastorales sont nombreuses. Natura 2000 apparaît alors comme un outil capable de maintenir ces activités en place pour le développement économique du territoire mais également pour l'entretien du paysage et des espaces naturels.

Ainsi, un site, qu'il se situe en plaine ou en montagne, n'a pas les mêmes objectifs de développement. Dans les deux cas, il y a bien une appropriation de Natura 2000 dans une dynamique de territoire, mais l'outil Natura 2000 n'est pas utilisé pour les mêmes objectifs.

On peut imaginer également que lorsque le foncier est communal, il est plus facile pour agir puisque les communes prennent part à la décision sur un territoire dont elles sont maîtres, ce qui est différent d'une situation où elles décideraient sur un territoire appartenant à des propriétaires privés. Cependant ce facteur n'a pas été clairement explicité par l'analyse des résultats.

La taille, la fréquentation et les enjeux du site ne semblent pas, quant à eux, des critères déterminants dans l'appropriation de Natura 2000 dans une dynamique de territoire.

- **Le développement local du territoire**

Les sites qui se situent sur un territoire en déprise (hautes chaumes du Forez, Mézenc, Obiou-Gorges de la Souloise, Tanargue, Valdrôme) sont effectivement à la recherche d'un nouvel équilibre. Cependant, les acteurs locaux n'ont pas tous approprié la logique Natura 2000 dans une dynamique de territoire. De plus, sur les 16 sites étudiés, il n'y en a aucun qui mise exclusivement sur une seule activité, moteur de développement. Par conséquent, les hypothèses émises au départ ne sont pas vérifiées ici.

Cette hypothèse repose également sur la « logique de panier de biens » de B. PECQUEUR. Dans le temps imparti, il n'a pas été possible de récolter suffisamment de données pour conclure convenablement sur cette hypothèse. Cependant, quelques pistes de réflexions peuvent être menées. Par exemple, tous les sites concernés par des stations de ski (Saisies, Tanargue, Valdrôme, Haute Chaîne du Jura, Mont de Grange-Cornettes de Bise, Charmant Som) cherchent à diversifier leur offre en matière de tourisme estival et ce, par le biais de leurs espaces naturels et de Natura 2000. Il semble donc qu'ils cherchent à inclure cet outil dans leur « panier de biens ». C'est d'ailleurs peut-être l'une des raisons pour lesquelles l'appropriation de Natura 2000 sur les sites de Mont de Grange-Cornettes de Bise et Haute Chaîne du Jura, est en progression. Il serait intéressant, afin de mener à terme cette réflexion, d'analyser de manière plus précise quels sont les produits concernés par le panier de biens de chaque territoire et comment s'y insèrent les espaces naturels.

- **L’histoire locale de la préservation des espaces naturels**

Il s’est avéré que l’histoire locale de la préservation des espaces naturels était le facteur le plus discriminant dans l’appropriation de Natura 2000. En effet, les degrés d’appropriation de l’outil Natura 2000 varient fortement en fonction de ce facteur.

	Cas n°1 : Aucune appropriation (Mézens, Grand Lemps, Obiou-Gorges de la Souloise)	Cas n°2 : appropriation en progression (Tanargue*, Cluse du Lac d’Annecy, Hautes chaînes du Jura et Mont de Grange-Cornettes de Bise)	Cas n°3 : appropriation constructive de Natura 2000 (Albanais, Bauges, Crussol, hautes chaumes du Forez, Iles du Haut Rhône, Saisies, Valdrôme, Molière, Charmant Som)
Mesures de protection antérieures	Conflictuelles et mal vécues		Bien vécues ou inexistantes
Natura 2000	Nouvelle couche de protection		Outil au service du développement local
		<p style="color: red;">Changement de comportements :</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>Outil potentiel au service du développement local</p>	

* Remarque : Le cas du site du Tanargue est quelque peu différent. Il n’existait pas de mesure réglementaire préalable concernant la préservation des espaces naturels. Cependant, il y a eu de nombreuses réticences de la part des acteurs locaux à Natura 2000 car celui-ci était très mal compris. Aujourd’hui les mentalités ont évolué et les acteurs locaux cherchent à dynamiser le territoire en utilisant entre autres Natura 2000.

Ainsi, sur les neuf sites, où la réglementation antérieure n’a pas posé de problèmes particuliers ou n’existait pas, les acteurs locaux s’approprient réellement l’outil Natura 2000 et par la même les espaces naturels, pour en faire une ressource pour le développement local. Au contraire, lorsque la mise en place de mesures réglementaires a été mal vécue dans le passé, Natura 2000 est très mal accepté et l’appropriation de cette démarche n’est pas constructive.

- **Construction du projet par les acteurs locaux**

Pour les neuf sites où l’appropriation de la démarche Natura 2000 a été bonne, il y a un fort portage politique de la part des élus et des socio-professionnels. En effet, ces acteurs locaux sont directement impliqués dans la gestion du site et souhaitent préserver les espaces naturels au mieux, tout en les valorisant de manière à développer le territoire. Les habitudes de travail et l’existence de partenariats permettent une gestion harmonieuse du site. Pour mener à bien un projet Natura 2000, il semble donc primordial que les acteurs locaux se sentent impliqués dans la démarche et que ce soit eux qui construisent le projet dans une optique de préservation et de valorisation.

Ainsi, l’appropriation de Natura 2000 dans une dynamique de territoire est largement construite par les acteurs locaux dans le cadre de leur démarche, et ne semble pas, à priori, prédéterminée et inscrite dans les caractéristiques du territoire.

2^{ème} hypothèse : lorsque les acteurs locaux se sont appropriés la logique de Natura 2000 comme une dynamique de territoire, ils considèrent alors les espaces naturels comme une ressource pour le développement

L'hypothèse selon laquelle les espaces naturels peuvent être une ressource pour le développement est à analyser dans le cas où il y a une appropriation constructive de Natura 2000 (cf colonne 3 du tableau de la page précédente).

Sur ces neuf sites, les acteurs locaux semblent utiliser les espaces naturels, par le biais de Natura 2000, comme un levier au développement de leur territoire et ce, pour des raisons diverses.

- Sur certains sites (Bauges, Charmant Som, hautes chaumes du Forez, Molière), Natura 2000 apparaît comme un outil de préservation des espaces naturels qui dégage une image de qualité.
- Sur ces mêmes sites, Natura 2000 apparaît comme un complément économique nécessaire au maintien d'activités traditionnelles, pastorales et sylvicoles, voire comme une reconnaissance du rôle de ces filières.
- Sur d'autres sites (Albanais, Crussol, Iles du Haut Rhône), Natura 2000 apparaît comme un label de qualité de vie pour les habitants. En effet, Natura 2000, en préservant les espaces naturels, permet d'offrir aux habitants un meilleur cadre de vie.
- Enfin, sur les sites des Saisies, Valdrôme, et Charmant Som, Natura 2000 apparaît comme un outil permettant de diversifier les activités touristiques d'un territoire. Les stations de ski cherchent à diversifier leur offre en valorisant des activités estivales comme les sentiers de découverte.

Lorsqu'il y a une appropriation constructive de Natura 2000, les espaces naturels sont réellement considérés comme une ressource pour le développement, puisqu'en les valorisant, ils contribuent à un certain développement territorial.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'analyse des résultats a permis d'apporter des premières conclusions à l'étude socio-économique de l'interface entre développement territorial et Natura 2000 : certains acteurs locaux se sont réellement appropriés cette démarche dans une dynamique de territoire. Plusieurs facteurs semblent intervenir sur cette **appropriation constructive de Natura 2000**, il s'agit notamment de **l'histoire locale de la préservation des espaces naturels** ainsi que de la **construction du projet par les acteurs locaux**.

Ainsi, sur certains sites, Natura 2000 est vraiment considéré comme un outil au service du développement. Cette nouvelle réflexion territoriale tend à prendre en compte les espaces naturels comme une ressource pour le développement local des territoires.

De manière plus large, on peut conclure que la prise en compte des espaces naturels en tant que ressource territoriale est largement construite par les acteurs locaux dans le cadre d'une démarche

qui aboutit à un projet de territoire ; et ne semble pas, à priori, prédéterminée et inscrite dans les caractéristiques du territoire.

Cependant, cette analyse mériterait d'être plus approfondie car il s'agit pour le moment d'un premier «débroussaillage » des questions soulevées par les membres du comité scientifique. Dans une prochaine étape, il faudrait s'intéresser au :

- Rôle et importance de l'opérateur dans la gestion des sites Natura 2000?
- Pour quelles raisons et par quels processus l'appropriation de Natura 2000 progresse sur les sites qui étaient au départ réticents face à cet outil ?
- La présence sur le territoire d'autres procédures et projets territoriaux (PLGE, CDRA...) a-t-elle une influence sur l'appropriation constructive de Natura 2000 (en terme de réflexion territoriale et de financements) ?
- Comment s'inscrivent les espaces naturels dans un territoire plus vaste que celui envisagé ici ?...

Pour répondre à ces questions et de manière plus générale de façon à compléter cette étude, des pistes peuvent être avancées:

- Augmenter le nombre de sites.
- Interroger (outre les élus et les socio-professionnels) des personnes en charge des dossiers auprès des services déconcentrés de l'Etat (DDAF, préfecture...) et des conseils généraux. Ces personnes sont des acteurs clés et ont, en particulier, un rôle déterminant dans les blocages historiques qui apparaissent comme un facteur déterminant.
- Interroger le même type d'acteurs sur tous les sites de manière à homogénéiser les résultats.
- Recueillir des données supplémentaires sur les procédures et autres projets territoriaux de manière à mieux appréhender la question du développement local des territoires.
- Recueillir des données supplémentaires sur le « panier de biens » de chaque territoire de manière à mieux analyser ce facteur.
- Evaluer la contribution financière d'autres procédures (PLGE, CDRA,...).

Réaliser la même étude dans une dizaine d'année pour connaître l'évolution de ces sites et la perception des espaces naturels à ce moment là serait intéressant.

De façon plus large, il serait également intéressant d'effectuer une analyse des bénéfices socio-économiques de la protection de la biodiversité grâce au réseau Natura 2000 pourrait être effectuée.

Synthèse du mémoire de stage réalisé au sein du CREN de avril à septembre 2005 (Camille PENET)



Un rapport plus complet de cette étude est disponible au CREN

